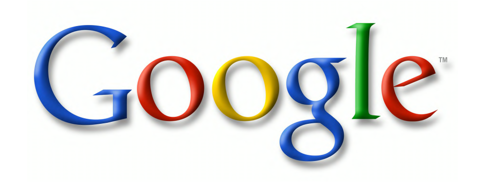


REVUE

DES

ÉTUDES JUIVES

VERSAILLES — IMPRIMERIES CERF, 59, RUE DUPLESSIS

REVUE

DES

ÉTUDES JUIVES

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES JUIVES

TOME QUARANTE-SEPTIÈME

PARIS

A LA LIBRAIRIE A. DURLACHER

83 bis, RUE LAFAYETTE

1903

UN ÉPISODE DE L'HISTOIRE DES JUIFS DE PERSE

Quand le chevalier de Chardin visita la Perse, en 1665-1677, il trouva que partout on imposait aux Juifs un signe particulier, qui servait à les distinguer des autres habitants. Il dit à ce propos (*Voyages en Perse*, Amsterdam, 1711, t. VI, p. 317) : « On leur fait porter partout quelques marques pour les distinguer, comme des bonnets de couleur particulière, ou une pièce carrée à leur veste, à l'endroit de l'estomach, d'autre couleur que la veste. » Les dictionnaires persans consacrent au second des signes mentionnés par Chardin un article spécial. Vullers (II, 571 *b*), à l'article *'asali* (proprement : « qui a la couleur du miel, jaune »), rapporte, d'après trois dictionnaires, que le mot signifie « segmentum panni flavi, quo humero assuto Judæi se distinguerunt ». Cependant, d'après l'une des trois sources citées par Vullers, le signe en question se cousait, non aux épaules, mais à la poitrine. Cette marque s'appelle aussi *ghiyâr* (Vullers, II, 627 *b*), mot qui est l'équivalent de l'arabe *qawâra* (Vullers, II, 747 *a* : « segmentum quod sutor e sinu vestis vel indusii exscindit »). Sur la coiffure (en persan *kulâh*) comme signe distinctif des Juifs, les dictionnaires ne donnent aucune indication. Mais un contemporain juif de Chardin, le poète Babaï, dont M. Seligsohn a publié ici quelques poésies (*Revue*, XLIV, 87 et ss., 244 et ss.), a laissé un récit très curieux sur l'introduction des deux marques distinctives dont parle le voyageur français. Ce récit est écrit dans la forme poétique que présentent les morceaux publiés par M. Séligsohn. Il se compose de trois narrations poétiques qui se font suite et dont le héros est Molla Aboul-Hassan Lari, à qui il faut attribuer, d'après Babaï, l'introduction en Perse de signes distinctifs pour les Juifs ou, du moins, la propagation de ces signes. Les trois poèmes, dont je donne plus bas l'original et la traduction, appartiennent à la collection de narrations écrites par Babaï sur les persécutions subies par les Juifs sous le règne de Abbas Ier et de ses successeurs, telles

qu'elles se trouvent dans le manuscrit hébreu 1356 de la Bibliothèque nationale. Toutefois le manuscrit auquel j'emprunte ces trois poésies ne contient que ces morceaux, mais non les autres œuvres poétiques de Babaï. C'est un recueil de pièces diverses, qui fait partie de la Bibliothèque de M. Elkan N. Adler de Londres et porte le n° 341, mais qui ne figure pas dans le Catalogue qu'a publié M. Adler de ses manuscrits judéo-persans. C'est à l'amabilité déjà souvent éprouvée de M. Adler que je dois d'avoir pu utiliser son manuscrit. L'épisode si intéressant qui fait l'objet des trois poésies que je publie était jusqu'ici tout à fait inconnu. Il est vrai qu'il est raconté par Babaï dans une forme poétique et avec l'emploi des procédés descriptifs familiers à l'épopée persane, mais il doit être considéré comme historique, quant aux noms des personnages et quant aux événements eux-mêmes. En se servant des indications contenues dans les trois morceaux poétiques, on peut tracer le tableau suivant de cet épisode de l'histoire des Juifs de Perse.

Aboul-Hassan Lari était d'abord un savant juif de Lâr, ville du sud de la Perse[1]. Comme il le dit lui-même, il avait étudié en divers endroits et appris beaucoup de science. Mais il fut infidèle à sa foi et se convertit à l'Islam (I, 56-58). Il faut, sans aucun doute, mettre en rapport cette abjuration avec les nombreuses conversions qui furent poursuivies sous Abbas I[er], en quelque sorte officiellement bien qu'à l'aide de moyens pacifiques[2]. Le renégat devint, comme c'est souvent le cas, l'ennemi de ses anciens coreligionnaires. Comme il l'avoua à sa dernière heure dans un moment d'ivresse (III, 70-72), ce fut la vanité blessée qui le poussa à abjurer sa religion et à faire de l'humiliation des Juifs le but de sa vie. L'occasion lui en fut fournie par un édit du Schahinschah (Abbas I[er]) aux termes duquel tous les Juifs de l'empire devaient porter un bonnet de feutre, tel qu'il était porté seulement dans les dernières classes du peuple[3], afin de se distinguer des habitants de confession différente. Cet édit, que Lari invoque (I, 59, 60; III, 13, 32), était-il véritablement conçu dans ces termes généraux, c'est ce que le poème ne permet pas d'affirmer. D'après la description de

[1] C'est à Lâr que furent écrits, au commencement du XVII[e] siècle, les manuscrits judéo-persans conservés à la Bibliothèque nationale sous les n[os] 70, 71, 90, 91, 97 (voir *Catalogue*, p. 9). C'est de Lâr aussi que vient une traduction persane du Pentateuque qui se trouve dans un ms. du Vatican, et qui fut apportée de Lâr par Giov. Batt. Vecchietti sous le règne de Abbas I. Voir Ign. Guidi, *Rendiconti della R. Accademia dei Lincei* (Rome, 1885), p. 349.

[2] Voir *Revue*, XLIV, 102, note 3.

[3] Le bonnet que Lari voulut imposer aux Juifs de Chiraz est désigné comme un bonnet d'esclave (I, 8).

Babaï, on serait tenté de croire que Lari n'avait pas en main de preuve irrécusable de la publication du décret. Mais on voit par l'accueil que lui font les chefs des Juifs, dans les deux villes qu'il visite, qu'ils avaient lieu de le craindre, lui et sa mission. Il est tout à fait vraisemblable que l'obligation imposée aux Juifs de porter un bonnet en signe d'humiliation faisait partie des procédés de conversion du roi Abbas, et Lari s'était chargé d'assurer l'exécution du décret. Il visita tout l'Iran, et les Juifs, comme il dit (I, 61), acceptèrent la marque qu'il leur imposait; ils la portaient déjà, comme il l'affirme avec une exagération évidente, dans toute l'étendue de l'empire persan, « depuis la frontière du Thibet jusqu'à Demavend » (I, 20). Finalement son chemin le conduisit dans le Farsistan, où Allawerdi Khân exerçait les fonctions de gouverneur avec une autorité presque royale (I, 13)[1]. Il vint dans la capitale, Chiraz, et porta à la connaissance de la communauté juive le décret relatif au bonnet distinctif (I, 9, 10; 16-21). A la tête de la communauté se trouvait Molla Ibn Yamin, qui portait le titre de Nasi (I, 11, 12, 22)[2]. Il résista à la mise en demeure de Lari et déclara qu'il ne voulait obéir qu'à un ordre du Khan de Chiraz. Après une violente discussion (I, 23-39), tous deux se rendirent à la cour de Allawerdi, où un joyeux banquet se célébrait justement (I, 40-43)[3]. Après que tous deux eurent témoigné au Khan leur respect, Ibn Yamin implora sa protection pour les Juifs contre les prétentions de Lari (44-51). Le Khan, que le vin avait mis de belle humeur, se fit raconter les choses (52-63), les prit joyeusement et invita Ibn Yamin à mettre le bonnet par amitié pour lui (64, 65). Le Juif vit là la voie du salut, entra dans les sentiments du Khan et se coiffa, avec une gaieté folâtre, du bonnet de Lari, puis s'efforça de s'assurer, en buvant du vin et en dansant, les bonnes dispositions du Khan (66-75). Celui-ci, charmé

[1] Allawerdi, appelé aussi Aly-Verdi-Beg, était le généralissime de Abbas I, pour le compte duquel il conquit les provinces de Farsistan et de Lar (voir Malcolm, *Geschichte Persiens*, trad. allemande, Leipzig, 1830, t. II, p. 32). Il résidait à Chiraz. Son fils Imam Kouli Khan était aussi « gouverneur de Chiraz et de toute la province » (Chardin, IX, p. 177 et 180; la conquête de la province lui est attribuée, *ibid.*, p. 192, évidemment par confusion avec son père).

[2] Encore au XIXe siècle, le chef de la communauté juive de Chiraz portait le titre de Nasi, voir Benjamin, *Sechs Jahre in Asien und Africa*, p. 179 : « Au Nassi Mulah Israël ». De même à Kaschan (*ib.*, p. 101) : « Le Nassi Mordechaï ». Voir aussi, *Revue*, XLIV, 87 : אברהם נשיא.

[3] Le banquet avec vin, jeux et chants, et le rôle du Nasi en cette occasion constituent une partie importante de la description. Il en est de même du n° III. On ne doit pas s'étonner qu'un haut dignitaire musulman ait bu du vin. Malcolm dit de Abbas I (II, 51) : « Abbas simulait une piété extrême, bien qu'il semble avoir ouvertement violé la loi du Prophète qui défend l'usage du vin. » Voir aussi Chardin, IV, 201 : « Les gens de cour boivent du vin. »



des procédés du chef des Juifs, se tourna, plein de sévérité, du côté de Lari et lui déclara qu'il ne reconnaissait pas le décret relatif au bonnet; toutefois les Juifs de Chiraz pourraient coudre sur leur poitrine un petit nœud comme signe distinctif (II, 1-12). Lari, ayant osé formuler une objection contre cet arrêt, fut honteusement chassé sur l'ordre du Khan, et il dut quitter Chiraz (13-21). Les Juifs de Chiraz, de leur côté, conservèrent sur la poitrine la marque proposée par Allaverdi Khan. Aboul-Hassan Lari fut surpris de sa destinée (III, 1-3). Il traversa les provinces de la Perse et arriva finalement à Mazenderan (au sud de la mer Caspienne). C'était le pays favori de Abbas Ier, qui orna notamment la ville de Farahabad d'édifices royaux [1]. C'est dans cette ville que se rendit Lari et il voulut imposer aux Juifs le bonnet caractéristique (4-7). Les principaux Juifs, et à leur tête Khodja Eléazar, qui est aussi désigné tout simplement comme Khodja (maître), se rendirent auprès de lui (8-11). Lari leur exposa ses exigences (12-13). Le Khodja Eléazar, se faisant violence, lui répondit avec affabilité et soumission (14-20). Puis il l'invita à venir dans sa maison et le pria avec douceur de ne pas imposer aux Juifs le bonnet néfaste qui les exposait à un grand péril (21-30). Lari répondit, par raillerie ou hypocrisie, qu'il ne voulait que le bien des Juifs (31-33). Le Khodja lui répliqua semblablement, feignant de voir en Lari un ami des Juifs, et dit qu'il enverrait même une lettre à tous les Juifs de Perse, les invitant à demander à Lari de les excuser de ce qu'ils l'avaient considéré comme leur ennemi (34-39). Après quoi il fit servir un plantureux repas dont le service était assuré par « des esclaves indous, géorgiens [2] et tatares. » (40-46). Lari, s'étant grisé, exprima le désir de faire une promenade en mer. Eléazar réalisa ce désir avec joie, trouvant l'occasion venue de délivrer les Juifs persans de leur plus dangereux ennemi. Ils se rendirent tous deux au bord de la mer, comme si c'étaient « Pharaon et Moïse », et commencèrent par boire de nouveau du vin (47-54). Puis, sur le désir exprimé par Lari, Eléazar fit venir trois barques; chacun d'eux prit place dans l'une d'elles, la troisième fut occupée par deux serviteurs (55-63). Quand les barques se furent éloignées de la rive, Eléazar, derechef, invita gravement Lari à renoncer à son projet de forcer les Juifs à accepter le bonnet fatal (64-68). Lari avoua, comme nous l'avons déjà dit, la cause de la haine que lui inspiraient ses anciens coreligionnaires (69-72). Eléazar fit alors signe aux esclaves assis dans la troisième barque de faire verser

[1] Voir Malcolm, II, 48 et suiv.
[2] Sur le rôle des esclaves géorgiens sous Schah Abbas I, voir Chardin, VI, 17 et suiv., 21.

la barque de Lari, de façon que celui-ci se noyât. C'est ce qui arriva, et c'est ainsi que les Juifs furent délivrés de leur ennemi, sans que personne pût élever une plainte contre l'auteur de sa mort (73-80).

La narration poétique de Babaï sur Aboul-Hassan Lari et sa fin mérite d'exciter notre intérêt autant par son contenu, que nous venons d'esquisser, que par sa forme. Elle complète ce que nous savons de l'histoire des Juifs persans, mais surtout elle jette une lumière, qui est la bienvenue, sur l'état des mœurs de ces Juifs au XVIIe siècle. Le pieux Nasi de Chiraz assistant au banquet du puissant Khan Allawerdi et le savant Khodja Eléazar de Farahabad faisant noyer dans les flots de la mer Caspienne le venimeux ennemi des Juifs : ce sont là des scènes saisissantes telles qu'on en trouve peu dans l'histoire des mœurs juives. La figure du triste héros de notre récit, Aboul-Hassan Lari, sollicite tout particulièrement notre attention. Quant au poème lui-même, il montre une fois de plus combien les Juifs de Perse, en s'adonnant à la poésie néo-persane, s'étaient assimilé le goût et, en quelque sorte, la pratique de cet art. La chronique des événements contemporains leur donne matière à une narration poétique. La couleur du récit et le style de la description portent tout à fait le caractère de l'épopée persane, aussi bien dans la peinture des détails, dans la manière de faire parler les personnages, que dans l'emploi de vers par lesquels le poète introduit et clôt chaque division, pour se livrer à des réflexions sur les faits qui y sont contenus ou pour s'apostropher lui-même. Quant aux traits particulièrement juifs, notre poème n'en offre qu'un petit nombre ; mais, sans parler du fond, ils suffisent à lui donner un caractère juif. Il serait bon que l'on publiât les autres produits de la muse de Babaï qui nous présentent l'histoire contemporaine sous une forme poétique.

Outre le ms. de M. Adler j'ai fait usage, pour les textes qui suivent, d'une copie du ms. de la Bibliothèque Nationale, n° 1356, faite pour moi par M. Is. Goldblum. J'ai indiqué les variantes du ms. de la Bibl. Nat. (B.) dans les notes [1] ; quelquefois j'ai donné la leçon de B dans le texte et les variantes de A (= ms. Adler) dans les notes. Maintes fois j'ai corrigé A au moyen de B. — J'ai mis les additions qu'exige le fond ou le mètre entre crochets [ ], les lettres ou les syllabes superflues entre parenthèses. La transcription des consonnes persanes en caractères hébreux est en

[1] J'ai omis les variantes peu essentielles, par exemple, quand B. a toujours צ̇ה pour צ̇רן.

tous points semblable à celle du manuscrit Adler ; aussi n'ai-je pas distingué les deux *g* (ݢ et غ). Par contre, j'ai prêté une plus grande attention que le manuscrit aux autres lettres qui portent un signe particulier (כׄ, פׄ, גׄ, צׄ). J'ai conservé les quelques voyelles que présente le manuscrit.

W. Bacher.

I

רפתנד אבול חסן לארי דר מולך שיראז ובורדנד כולאה אז בראי ישראלאן שיראז וקבול נכרדנד [1]

כׄושא אונכס כה באשד אהל אדראך   נבאשד בי כׄרד ברי תודהי כׄאך
כונד כארי דרין דוניא[י] פׄאני   כה דר עוקבא כונד או זנדגאני
דיגר אנדר קפׄאייש רוזגאראן   דהנד אמורזש ויי צד הזאראן
נה צׄון אונאן כה אהל זולם [ו]זורנד   בזולם כׄישתן דאיים בגורנד
צׄנין לארי כה דר דניא[י] קדאר [2]   בׄכשת תולׄמי כה כארש בוד אזאר
הר אן גאהי כי יאדש אורנדי   ברוח נחס או [3] לענת כונגדי
ברפׄת און לענתי דר [4] מולך שיראז   בר אן גׄאנב בכרד אהנג פרואז
בבורד בא כׄוד כולאהי נווכרי רא   מטאע[י] [5] ניך מיבורד מושתהירא
צׄון רפׄת אכׄר או אנדר מולכׄ שיראז   בגוש כדכׄדאייאן דאד אואז
צׄון בשנידן צׄנין חרפׄי זלארי   המה דל גיר גשתנד קום עברי
בוד שאן נשיא בכיאר [דאן] ומסכין   כה נאמש בוד מולא אבן ימין [6]
בודי חסיד [7] ומרד פישביני   זבאן דארי [8] פהימי נאזניני
קזארא בוד דורי באנזאמי   כה אלוורדי [9] כׄאנש בוד נאמי
בוד[י] כׄאן זבר דסת ובהאדור   קלם רוו דאשת או וכׄאזן דיור [10]
נבוד און כס זשאהאן זמאנה [11]   זואייד [12] דאשת אז שאהאן כׄזאנה

[1] B : ומבאחתא כרדן בא מולאהאי שיראז ואבן ימין נשיא.
[2] B : גדאר.
[3] B : נפׄרינש.
[4] B : תא.
[5] = מתאע.
[6] B : אבן יאמין.
[7] L'adjectif hébreu.
[8] = זבאן דאני.
[9] B : אלאה ורדי.
[10] Cet hémistiche est altéré. Au lieu de כׄאזן דור, il faut peut-être lire : כׄזאנה דור (דאר = דור).
[11] B : בודי אן כׄאן צׄון שאהאן זמאנה.
[12] B : זיאדי.

צֹון אין גופ̇תארהא כ̇ארי בנא כרד   אורל מיילי בחמד מוצ̇[ט]פ̇א כרד
בגופ̇ת(א) פס שמא אמד פייגמבר   בגא נאריד יך אז מאדה ונר
שמא רא פ̇רק נבוד אז מסלמאן   המי גרדיד הר גא אמן ואימאן [1]
בוד אמר שאה [2] פ̇רכ̇ונדה אקבאל   בסר גיריד אין כסבת [3] המה סאל
קלם רוו גֻ̇מלגי בר סר גירפ̇תנד   זפאי תבת תא מולך דמאוונד
דיגר פסאד [4] מולך פ̇ארסאיסת   הם אז אמר נבי אמר כ̇ודאיסת
צֹון אין אז ויי שניד נשיא שיראז   כי בוד אבו ימין מרד גֻ̇אן באז [5]
בגופ̇ת אייבול חסן אמר שהנשאה   בוד אנדר קלם רוו ניך ודל כ̇אה
דר אין גאנב בדאן צד צֹון סכנדר   בזיר אמר כ̇אנם הסת נווכר
אגר אמרי זכ̇אן מא תו דארי   במא בנמא כה אונסה אמר כארי
אגר נה ראה כ̇ודי מיגיר ומירוו   זמן חרף דורסת באייד [6] תו בשנוו
צֹון [או] אז כדכ̇דא אין חרף בשניד   מכאל אגדהא בר וי בקוריד [7]
בגופ̇ת אמר שהנשאה גֻ̇האן דאר   נגונגת [8] בר תו אי גידי מורדאר
תורא מן הר דו שאכ̇ת מי כשאנם   בדרגאה גֻ̇האן דארת דואנם
כה תא באשד דיגר עברי דר אייאם   נגוייד חרף ביש אז כ̇וד במרדום
דיגר דר פאסוכ̇ש גופ̇ת אבו ימין   כה איי כ̇ארי תויי ברגשתה אז דין
תויי דושמן במעבוד ופייגמבר   כ̇ודא דושמן נמי כאזד מוזפ̇ר [9]
דו רדזי ביש נבוד עומר זאלם   במאנד ניך נאמי דר דו עאלם
אגר דסתת בר איידי ניכויי כון   אגר נה בד בוד אפע[א]ל שייטון [10]
צֹון בשניד אין סוכון מולאי כ̇ארי   בשוד אזורדה אז גופ̇תאר עברי
בגופ̇תא מן רווס דרגאה כ̇אני   בגויים שרח חאל כ̇וד זבאני
בכאזד כאר מארא כ̇אן עאדל   כתאנד דאד מן אז גמא[ש] [11] באטל
בגופ̇ת אבו ימין בר ויי בתונדיד   כה איי מולא דו צד צֹון מן צ̇ראנדיד
רוימאן המרה הם דרגאה כ̇אן   בבינים הא צ̇ה פ̇רמאייד כ̇אן כורדאן [12]
ברפ̇תנד המרה הם פיש כ̇ורשיד   בבינד הא כה כ̇אהד גשת נאמיד
קזארא דאשת כ̇אן עאדל פ̇רוור   יכי בזם בהשתאייאן דל̇בר [13]

[1] Arabe אמן ואמאן (amn wa-amân).
[2] B : שהר.
[3] B : כסוות, arabe כסות (kiswat), vêtement, ici coiffure, de même plus bas, v. 73; II, 8; III, 13.
[4] Ms. פסאר.
[5] A : גֻ̇אן סאז.
[6] B : גויים.
[7] קורידן = גֻ̇רידן = גֻ̇רנבידן (voir Vullers, II, 608 *a*). B : בגֻ̇ריד.
[8] = נגונגד.
[9] = arabe *muzaffar*, victorieux. A : מוסטר.
[10] = שייטאן.
[11] B : גֻ̇מע.
[12] Ce dernier mot est incompréhensible. En B ce distique est omis.
[13] Dans B. se trouve entre 41 et 42 le distique suivant :

בודנד דר מגלס כ̇אן שאהוארי   יכי מוטרב יכי נאיי זעברי

בודי מוטרב יכי מיכאילש[1] נאם / דיגר נאיי בודי סאקי[2] דר איאם
בודן און דו חאזר דר מגלס כאן / אבא כאז ונוואז ומיי בגורכאן
צון אן[3] מגלס ברפתנד (און) הר דו בא [הם / סגוד כאן כרדנד הר דו און דם
בגופת (און דם) אבן ימין (כה) איי כאן [עאדל / במאנד תא אבאד כורם[4] וכוש דל
בפריאד דל מוסאייאן רס / כה דר דוניא נדארימאן דיגר כס
בבין אין מרד[מ]ך לארי אבא מא / צה מיגוייד איא כאנם בפרמא
כולאהי אז בהר מא אר אוורדסת / בראי גאן מא תיקי[5] כשידסת
המי גוייד במא אז ביגונאהי / בסר גיריד המה תכתי כולאהי[6]
אגר מותתסב הסת בא מא בגוייד / גונאה אז גמע מוסאיי[אן] בגוייד
פס אונגאה סר נהימאן אין עלאמת / בוזד (אין) עלאמת[7] תא רוזי קיאמת
צון בשניד אין סוכן הא כאן אז ויי / בודי סר מסת כאן אז עאלם מיי
תבסום כרד כאן אז רוי שאדי / בלארי גופתש אי מרד אז כה זאדי
מסלמאני יהודי אז כדאמי / המי מאנד כה מרד נא המאמי
בגופת לארי אי כאן כשוור פארס / כג כויי תויים אז רוי אכלאס
בודם [אז] מוסאיאן הולכא[8] לאר / בכאנדם הר טרף מן עלם בסיאר
נדידם לדתי אז מדהב כיש / נהאדם אז תעסוב מן קדם פיש
בדין מוס[ט]פא איקראר כרדם / תמאם לופהדא (רא) בידאר כרדם
רואן דארם יכי אז אמר שהנשאה / בפתוי המה שיכאן דרגאה
כי הר מוסאיי באשד דר קלם רוו / בסר גירנד כולאה אז אמר כסרוו
בגשתם מן רואן בר כול איראן / נשאן אז מן גירפתנד אל עמראן
כנון[9] כאהם כה כאנלר כאן[10] שיראז / הומאי דולתש אייד בפרוואז
בראי כאטר אל פיימבר / בפרמאייד כא אישאן הם נהנד סר
בפרמוד אונגאהי כאן זבר דסת / בררוי כנדה צון או בוד סר מסת
בגופת אבו ימין [רא] אין גהאן גיר / כה בהר כאטר מן אין בסר גיר[11]
קזארא דאשת נשיא יך סר גורד / ספיד ופאך ובי מוי ודיגר הורד[12]

[1] A : מיפאלש. B : מיכאלס
[2] Ms. זאקי.
[3] Ms. : צנאן.
[5] B : כנדאן.
[5] B : תיגי.
[6] Voir Vullers, I, 425 *a* : תכת כולאה, a woodin cap worn by criminals as a punishment.
[7] B : בוד אין נקש.
[8] B : אולכה. C'est le turc אולקא, *ælka*, « pays, province » ; dans Vullers, I, 120 *a* : אולכא ou אולכה.
[9] A : בנאם.
[10] En turc c'est le synonyme de Beglerbeg, le Khan suprême ; cf. Chardin, VI, 37 : « Les grands portent le titre de Beglerbec, c'est-à-dire Seigneur des Seigneurs, parce qu'ils ont un rang au-dessus des autres Caans ».
[11] Dans B : זבהר כאטרם בסתאן וסר גיר.
[12] B : נאזך ותורד.

בריפת גוסתאך אר דר תוי מגלס   צון בודי הר כוגא און בנדה[1] מולכס
בגופת בא סאקי [כה] בי אמאני   במן דיה יך דו גאם מיי זבאני[2]
אשארת כרד כאן תאגדאראן   בסאקי תא דהת מיי באדה כאראן
סה גאם מיי פיא פיי דאד כאקי   בשוד אבו ימין אז קוסה[3] יאקי[4]
פתי[לה] כרד (או) כר המצון צקנדר   כולאה בול חסן בגירפת[5] בר סר
במוטרב גופת בכאך פאי כאנם   בזן סאזי כה מן אין רא[6] בכאנם
כה אינך כסבת שאה גהאנכת   כה מוסאי[רא] בדין כסבת נשאנכת
ברקץ איסתאד או אז רוי שאדי   בכנדה כאן דל[י] אז דכת דאדי
בשוד אז כאר כאן אז כנדה כרדן   אשארת כרד כי אין רא כתם כרדן
כושא און כס כה אז דסתש בר אייד   צנאן דר מגלס כובאן סר אייד
ברוו באבאיא דר כונג בנשין   נדארי היץ סרדארי [תו]באאין

II

קבול נכרדנד גמאעתאן[7] שיראז כולאה אבול חסן לארי
וקראד דאדנר כה נשאנדהי דר פיש סינה בדוזנד

כודא רחמת כונד בר אבן ימין   בווד פארק[8] המישה אז שיאטין
אבא הר נשיאי כו אנדר אייאם   ברושד בהר עברי הר שב ושאם
צון כרדי המצנין כארי בעאלם   שכסת אז המת כודי[9] דכת זאלם
בבזם כאן או כארי צנין כרד   כוגא דיגר תואנד יך צנין מרד
צון כאן אין רקץ או ובאזי או[10] דיד   בסי אז און כולאה ורקץ כנדיד
בגופת אונגאה אבא לארי בתונדי   כה תו אז הרזה אין מרכב דואנדי
אגר שאה גהאן אייד בפרוואז   אבא לשכר ביאייד מולך שיראז
כונד או צד תואזע גאה וביגאה   אבא מן בהר אין כסבת שהנשאה
בווד מומכן כי מן און רא פסנדם   רעיית רא בדין תמסאל בנדם
אגר כאהם כה באשד שאן נשאנה   בדוזנד וסלהי[11] בר רוי סינה

[1] B : מרד.

[2] = מיזבאני, *munus sive officium convivatoris* (Vullers, II, 1255 *a*). Dans B ce distique se lit ainsi :

בגופת אונדם בסאקי אי מה נור   במן דה יך דו גאמי מיי רוא רוו

[3] B : קוצה, c'est l'arabe קִצָּה, « histoire ».

[4] Mot turc signifiant *cauterium* (Vullers, II, 1507 *b*).

[5] B : בנהד,

[6] B : בייתי.

[7] B : ישראלאן.

[8] = פארג.

[9] B : אז כוש דמאגי.

[10] Ms. : ואר באזי און.

[11] B : וצלה, ruban, lambeau ; voir aussi v. 22. Cf. dans Vullers, II, 571 *b*, la troisième des explications mentionnées plus haut (p. 262) sur le mot עכלי : כשאן ווצלה גהודאן כה דר פיש סינה דוזנד.

כונם אין הם זבהר כלק שיראז   כה נאיסד דר ברם מאננד גמאז
בגריינד חרף האי נא ברזמנד   בראז אין גמאעת מרדומי צנד
בגופת לארי איא כאן זבר דסת   מכון אמר ולי נעמת[1] הו פאבסת
תמאמי עולכהא[2] רפתם באלקאר[3]   עראק ויזד וכאשאן בנדר ולאר[4]
צון בשניד אין סוכן אין כאן עאדל[5]   בסי פיציד אזין גופתאר באטל
בפרמוד אונגהי בא מיר דרגאה   בזן בר אין פעאל דושמן שאה
בראי פאדשאה הפת כשור   בסי בד דעאי אז אן זדיה סר
דוידנד נווכראן [דר] פיש כדמת   זדנד בר גרדנש פתחי[6] בשאדת[7]
פתאד אנדר כרש מנדיל דר כאך   בשוד כאמש צנין זהראב והריאך
בנאמידי אזאן מגלס בירון שוד   גהאן דר פיש צשמש ניל גון שוד
צון בר אונגא נשוד כאמש מוייסר   בשוד אז נאמידי בר מלך דיגר
בפרמוד אונגהי און כאן עאדל   צנין אמרי בקום כאצהי[8] אל
בדוזנד וצלהי מאננד יך פול   ברוי סינהי כוד[9] גרד ומעקול
צנאן בוד תא זמאן (שאה) עב[א]ס סאני   כה בר גרדיד אז מא זנדגאני
משור באבאיא זין ביש גמגין   כודא כאמת בר ארד גוי כה אמין
דיגר כארי זבהר מא בסאזד   כה מארא אז לוטף כוד ואנואזד
ביארד אי במא יאוור זמרדום[10]   שוים אכר כלאץ אז דסת אדום

III

אומדנד אבול חסן לארי דר [אהל] פרח אבאד [וכולאה אורדן בראי איטאן] וכושתה שודנד דר פרח אבאד [אז דסת כאגה לאלה זאל ע"ה][11]

צון וחשי מורק רא דוראן כר אייד   בפאיי כוד כואי ציאדש אייד
צון אהו רא סר אייד עומר נאצאר   בפיש תיר אייד אכרי כאר
צון אינסאן רא נמאנד עומר באקי   צטיד או גאם זהר אז דסת סאקי

[1] ולינעמת, *benefactor*. (Vullers, II, 1432 *a*).

[2] A : עולפהא. B : אלכהא. Ce mot (= אולכה) est le pluriel du mot turc indiqué dans la note sur I, 56.

[3] B : באלגאר. Ce mot se trouve aussi dans une autre poésie de Babaï (*Revue*, XLIV, p. 246 ; *ibid.*, p. 252, l. 4, traduit par « précipitamment »). En turc אלגאר (algar ou ilgar) signifie *expeditus incessus* (Vullers, I, 117 *b*).

[4] Dans B se trouve, entre 14 et et 15, le distique suivant :

המה פושידה אנד אין כסות שאה   באמר כסרו כורשיד דרגאה

[5] A : שאה פור דל.

[6] פתח, en arabe « victoire », signifie ici une manière victorieuse de combattre, telle qu'elle se présente dans la lutte (Vullers, II, 636 *b*).

[7] Dans A la deuxième moitié du distique 17 et la première moitié du distique 18 sont omises.

[8] Saadia traduit par כאצה le mot סגלה dans Exode, XIX, 5. — אֵל, le mot hébreu, est vocalisé dans le manuscrit.

[9] Ce mot est omis en A.

[10] Ms. : זאדרם.

[11] Les mots mis entre crochets ne se trouvent qu'en A.

צוּן לֿארירא נמאנד אין עומר דיגר   סראסימא ברפֿת כשוּר בכשוור
צוּן אז שיראז ביראן אומד אין רוז   המי רפֿת הר דיאר און מרד כין תוז
קזא ברדש בסואי פרח אבאד   בדווראני כה בודנד גֿומלה דלשאד
כולאה גֿנד בא כֿוד בורד יך סר   נהד אנדר סר און קוום עיבר[1]
צה אז דאכֿל בשוד דר שהר נאגאה   ברפֿתנד בר דידנש כֿאצאן דרגאה
כה באשד לֿאלה זאר און מרד פֿרהנג   כה באגש מיפֿרסתאדנד אז זנג
צון דיד אז דור און כֿורשיד ואלה[2]   סלֿאמי בורד בא אן כֿאגֿה מולא
זמין בוסיד ואונגדה גֿאי בר כֿאסת   כֿבר גופֿתן זבאן רא ניך אראסת
בגופֿת אונגאה כה אי סאלֿאר דווראן   מנם מולאי לֿארי ניז מידאן
ביאוורדם זאמר שאה כסבת   בראי עיבריאן איי כֿאגֿה רוכֿבת
צון בשניד אין סכֿון אן מרד פֿרהנג   בשוד אז בהר עברי סכֿת דל תנג
בגופֿת אי דל כה גר תונדי נומאיים   תוואנם גאנש אז קאלב רובאיים
ולי באייד כונם יך שיוה דר כאר   כונם אורא כֿוראך מאהי ומאר
פס אונגאה כאגֿה בא לֿארי צנין גופֿת   אגר צה אז טביעת או בר אשֿפֿת
בגופֿת מולא מרא כרדי סר אפֿראז   בכרדי גֿאנב מא ניז פרואז
ביאוורדי זבהר מא נשאנה   שכסתי גֿומלה עאלם רא בהאנה
גֿודא כרדי תו מארא הוי מרדום   בודי קאשי[3] בא הם ניז גֿאו וגנדום[4]
בגופֿת אין ומוחבת כרד דר דם   בבורדש תא במנזל שאד וכורם
נשאנד אורא וכֿוד הם ניז בנשסת[5]   אבא או דר סוכֿן גופֿתן בפייבס
אוול נרמי אבא או כרד גופֿתאר   בדאדש מזדהא הר גונה בסיאר
כה איי מולא בראי כֿאטר מן   מכון ישראלֿון ברכאב דושמן
תו כֿוד דאני כי ישראל מסכין   בגלֿותנד והר סוי גורג דר כין
צון [אן] סלֿאמתי בר כר נהנד באז   נהנד צון סים שאן אנדר דם באז
בסי כֿארי בכֿאקֿהנד דיד אז גוי[6]   זגבר[7] וכאפֿר ותרסא והנדויי
בכֿאהנד גשת בי חורמת בדווראן   בפיש שאה ומיר [ו]כֿאן וסלטאן
בגיר אז מן אברשום בברכאר[8]   בירון אז שהר מא מירוו בהמואר
בכון און חרף רא סר [ו]דם בר מן   ביראן אכנאן ברוו אז כשוור מן
צון בשניד אין סכֿאן מולֿאי לֿארי   בגופֿת כֿאגֿה רא איימרד כארי
באמר שאה עבאס גֿיהאן גיר   ביאוורדם כולאה בסתאן בסר גיר
כסי ניכי בכרדם בהר עברי   נשאן כרדם שמארא תו[י] נכרי[9]
צה כֿאגֿה אין סוכֿן [רא] אז ויי בשניד   מסאל כֿאב מיי אז קהר גֿושיד
בגופֿתא מרחבא איי נור דידה   עגֿאייב נקשי אז כֿוד אפֿרידה[10]

[1] B : מהתר.
[2] = arabe ואלֿלֿה.
[3] קאשי = arabe קשֿ.
[4] Les distiques 21–33 sont omis en B.
[5] Ms. : בנישסת.
[6] Le mot hébreu pour la rime.
[7] Ms. : גדר.
[8] ברכאר = פרגאר, *opes*, *divitiae* (Vullers, I, 344).
[9] C'est le mot hébreu.
[10] B : ע' נקשה אז כֿוד בורידה. Cet hémistiche n'est pas compréhensible.

נדאנסתם כה תו הם כאר מאיי   (ה)מי פנדאשם כה תו דר מא גראי [1]
צה דאנסתם כה בא מא קוכה [2] ארי   פרכתם נאמהי דר כול עברי
בגויים עבריאן עוזרת בכאהנד   הראן כון זיר אמר פאדשאהנד
פס אונגה כאגה בא כאדם בפרמוד   בציניד מגלסי אנדר דם זוד
גירפהן [3] כאדמאן אז בהר כארי   יכי בזמי צון בזם כהריארי
זמינא וצראחיהא פור אז מי   זצנג וברבוט וקאנון ואז ניי
זגלואז נוקל האי פאדשאהי   זבהר מזה חאזר מורק ומאהי
זטיר מורק ותאזה גאן אדם   בודי חאזר דרון מגלס דמאדם
בכורדן באדהאי ארגואני   שודן סר מסת אז גאה כיאני [4]
בודן דר כדמת און כאגה בסיאר   קלאם [5] הנדי וגורגי ותאתאר [6]
בודן אישאן בפיש כאגה יך צנד   מואגב כאר בודן איי כוראונד
צה לארי גשת כר מסת אנדר אן דם   בגופת בא כאגה כאי צאחב מקדם [7]
המי כאהם מרא סיילי [8] בדריא   בפרמאיי כה דל גירם זדוניא
צה בשניד און סוכן מולא [9] אלעזר   מסאל גול שכופת דר וקת אייאר
אשארת כרד בר נאכודאיאן צנדי   כה מיי דר גושהי דריאה כשנדי
זגא בר גאסת כאגה באז לארי   גירפת דונבאל כוד יך צנד ז עברי
כראמאן מישודן תא בר לב ים   בפאי כוד [ה]מירפת[נד] בקולזאם [10]
צה פרלה מי כראמידי בנאצאר   צה משה דר פייש בא [11] אלעזר
ברפתן בר לב דריאה תמאמי   בבורדן אנדר אונגא יך דו גאמי
נזר כרד בר רוי [12] דריא ביך באר   בדיד כשתי יסמבוך [13] גשת נמודאר [14]
בגופת בא כאגה כה איי דאראי דוראן   במאני דר גהאן בס רוזגאראן
בפרמא תא כה סומבוך האי גאבוך   ביארן תא נשינימאן בסמבוך
כורימאן באדה מא בר רוי דריאה   כונימאן עייש ושאדי דר שב מאדה
צון בשניד אין סוכן אן כאגה בשכופת   המאן דם כאדמאן כיש רא גופת

[1] B : המי פנדאשתם דר מא גראיי.
[2] Voir note sur I, 70.
[3] B : בצינדן.
[4] A : און גאף ביאני, ce qui n'a pas de sens.
[5] = גלאם. Chardin écrit « coulom » (VI, 37, 289).
[6] Dans B entre 45 et 46 se trouve le distique suivant :
ולי גמעי בודן גרגי דר איאם   כה אז נאבוד מי כינדן שאן שאם(?)
[7] A : כה אי כרדמנד.
[8] Arabe כייר.
[9] B : כאגה.
[10] B : בפאי כיש צון פרכון בק׳ קלזם, proprement « la Mer rouge », ici « mer » en général (voir Vullers, II, 735 a).
[11] B : דר פיש כאגה.
[12] B : לב.
[13] סנבק.
[14] Entre 55 et 56 dans B se trouve le distique suivant :
הוא בר כר פתאדש נא גהאני   כה בשינדנד בסמבאך ראייגאני

רוואן סאזיד אז בהרם סה סמבוך   נשינימאן באונגה דר תך ופוך[1]
דוידנד כאדמאן צון באד סר סר   ביאורדנד סה סומבוך המצון צאדר[2]
צון דידנד הר סה סמבוך רא ביך באר   יכי לארי נישסת ויכי אלעזר
יכי דיגר דו [רא] אז נאכודאי דאד   נשינגד תא בדו מאננד פרהאד
רואן דר אב כרדן און סה כשתי   כה דר דריאה זנן יך סייל[3] וגשתי
רסידן צון מיאן[4] דריאהי אב   בגורלאן אומדן אנדר תך ותאב[5]
דראן וכת כאגה בא מולאי לארי   בגופת אי בול חסן בר חק יארי
כה אין עלאמת רא אז מא בגרדאן   תו אין כארי מפרמא בר יהודאן
תו אז מולך כודת אנדוה דארי   במולך דיגראן אנדוה צדה דארי
בגופת לארי כה איי סאהב[6] כזאעת[7]   דלי דארם זעברי פור גראחת
בשהר כוד בודם מן שהריארי   בפיש כלק בודם אעתבארי[8]
מרא אז דין כוד ביגאנה כרדן   בצד כארי מרא אפסאנה כרדן
בכרדם שרט בא כוד מן דר אן דהר   כה עברי רא כונם פאמאל אז קהר
צון בשניד אין סוכון מולא אלעזר   אשארת כרד קלאמאן רא ביך באר[9]
כה אין סומבוך כוניאן קרק[10] דר אב   צון סראזירש סאזיד פאי דר אב
המאן דם גורגיאן סומבוך דואנדן   בפיש בול חסן כוד רא רסונדן
גירפתן גושהי סומבוך המאן דם   סראזירש כרדן דר גאי אנדם
כבר שוד מאהיאן קהר[11] דריאה   הוגות[12] אוור שודן אז אמר אלאה
בכרדן זדה זרה מאהיונש   בכורדן גושת רא בא אוסתכאנש[13]
בכרדן או[רא]המצון כאר בדוניא   כלאצי יאפתן קום יאודא[14]
כרא קודרת בודי אז מיר ודרבאן   כה גוייד כאגה אורא כושה זין סאן
הראן כה בד כונד בד פישש אייד   יקין אימאן וויי פיטון רדבאייד
איא באבאיא הר רוז דו צד באר   לך יוי בכאן אז בהר אלעזר

חזק תם.

---

[1] הך ופוי (Vullers, I, 454 *b*).

[2] B : שאטר.

[3] Voir p. 273, note 8.

[4] A : מיאון.

[5] = תאך והאז (ou תכתאז) dans le sens de l'expression mentionnée dans la note 1.

[6] A : צאחב.

[7] A : כצאעה = כצוע.

[8] De l'arabe אעתבאר « considération ».

[9] B : צה בשניד אין סכון אן שאה כובאן   אשארת כרד דר דם בא גלאמאן
בלפט גורגיאן כאגה אלעזר   באזנבוד כרד או המצה גופתאר

[10] Arabe גרק.

[11] B : קער.

[12] Arabe חגה, *testimonium*.

[13] B ajoute ce distique :

קזאי מאהיאן שוד גסם לארי   כרא קודרת כה גוייד דר צה כארי

[14] B : יהודא.

TRADUCTION.

I

Aboul-Hassan Lari va dans la province de Chiraz, apportant un bonnet pour les Juifs[1] de Chiraz; mais ils ne l'acceptent pas.

Bienheureux l'homme qui est homme d'intelligence, qui ne séjourne pas sans sagesse sur la terre[2], qui remplit son devoir dans ce monde passager, afin d'être récompensé dans l'autre vie; les jours lui accordent aussi par derrière lui cent mille faveurs[3]. Non pas comme ceux qui sont les hommes du crime et de la violence et qui par leur malice sont, pour ainsi dire, toujours dans la fosse. Un tel homme était Lari, qui, perfide sur la terre, sema des grains dont la moisson fut le tourment; que partout où l'on fait mention de lui, on maudisse son esprit funeste! Cet homme exécrable alla dans la province de Chiraz; c'est vers ce côté-là qu'il dirigea sa route. Il apportait avec lui le bonnet d'esclavage: il apportait une bonne marchandise pour l'acheteur[4]; puis, lorsqu'il fut parvenu dans la province de Chiraz, il se fit entendre aux oreilles des chefs[5]. Quand les Juifs entendirent un tel discours de la bouche de Lari, ils eurent tous le cœur saisi. Ils avaient un Nassi, savant et pauvre; Molla Ibn Yamin[6] était son nom. C'était un homme pieux, sage et éloquent, instruit et agréable. Le hasard voulut que ce fût un temps non dépourvu de régent[7]. Le régent se nommait Allawerdi[8]; c'était un Khan très considéré et très brave, il avait son domaine et ses trésors. Certes il ne faisait pas partie des rois du temps[9], mais il avait plus de trésors que n'en ont ces rois.

[1] Pour la désignation des Juifs par ישראלאן, voir III, 24, 25. Le plus souvent Babaï les désigne par le mot עיבר, abstrait de עברי, ou même par עבריי. — יהודי est rare (I, 54; III, 67); plus fréquente est la désignation « Mosaïstes » (sectateurs de Moïse), voir I, 46, 50, 56, 60, 73.

[2] Proprement : sur le rempart de la terre.

[3] Il veut dire sans doute : il jouit, même sans l'avoir souhaité, un nombre incommensurable de fois, de la faveur du sort.

[4] Ironique : Lari cherchait des acheteurs pour sa marchandise ; il voulait que les Juifs prissent de sa main le bonnet comme signe infamant.

[5] Il s'agit des chefs ou notables des Juifs. Cf. Chardin, VI, 271 : « les Kedcoda des quartiers »; *ibid.* : « On appelle les Baillifs et chefs des villages de ce nom de Kedcoda ». Voir aussi le vers 27.

[6] Ce nom (= Benjamin) fut porté aussi par un poète persan du XIV[e] siècle (voir *Grundriss der iranischen Philologie*, II, 303).

[7] Exactement : « Un temps avec un Nizâmi ». Nizâmi est considéré comme le type d'un régent puissant et sage; c'est le fameux vizir des princes seldjoucides : Nizam-ul-Mulk.

[8] Voir plus haut, page 264, note 1.

[9] Selon B. : Ce Khan là était pareil aux rois du temps.

Quand Lari tint son discours, il désira d'abord louer Moustafa [1]. Il dit : Le Prophète est venu après vous ; vous n'en produirez plus aucun autre, femme ou homme [2]. S'il n'y avait aucune différence entre vous et les Musulmans, la protection et la sûreté seraient partout votre lot. C'est l'ordre du roi bien-heureux, que vous mettiez cette coiffure pendant toute l'année sur la tête. (20) Déjà les Juifs de tout l'empire s'en sont coiffés, depuis le pied du Thibet jusqu'à la province de Demavend [3]. Sans quoi la province de Chiraz serait lésée, en ce qui concerne l'ordre du Prophète aussi bien qu'en ce qui touche à l'ordre de Dieu.

Quand le Nasi de Chiraz entendit ce discours de sa bouche, lui, l'intrépide Ibn Yamin, il dit : O Aboul-Hassan, l'ordre du Schah est bon et bienvenu. Mais sache qu'il y a dans ce domaine des centaines d'hommes comme Iskander [4] soumis à l'ordre de mon Khan ; (25) si tu tiens l'ordre de notre Khan, montre-nous que c'est véritablement son ordre ; sinon, mets-toi en route et va-t-en d'ici. J'ai prononcé une parole droite ; écoute-la !

Quand Lari entendit ce discours du chef, il se jeta sur lui comme un dragon. Il dit : L'ordre du Roi, souverain du monde, ne te convient pas, vautour immonde ; je vais mettre tes deux jambes en mouvement et t'expédier à la cour du Souverain du monde. (30) Aussi longtemps qu'il y aura un Juif au monde, qu'il n'ose dire un mot à personne !

A son tour Ibn Yamin lui dit en réponse : O Lari, tu es dépourvu de foi, tu es l'ennemi de Dieu et du Prophète : Dieu ne rend pas l'ennemi victorieux. La vie accorde deux jours, pas davantage, à l'impie ; celui qui a un bon renom reste dans les deux mondes. Si la possibilité s'en offre à toi, fais le bien, sinon, c'est méchant, œuvre de Satan.

(35) Quand Molla Lari entendit ce discours, il se sentit offensé par les paroles du Juif ; il dit : Je vais à la cour du Khan et je lui expliquerai moi-même l'affaire. Le Khan équitable mettra ordre à notre cause, il me fera droit contre un homme de rien éhonté.

Ibn Yamin, qui était irrité contre celui-là, dit : O Molla, vous en avez fait paître deux cents comme moi [5]. Allons ensemble à la cour du Khan, et voyons ce que le Khan ordonne.

(40) Ils s'y rendirent ainsi tous deux avant le soleil, pour voir qui aurait le dessous [6]. Justement le Khan, favorable aux justes, faisait un repas où il y avait des êtres paradisiaques charmants. [Au banquet

[1] C'est-à-dire : Mahomet. Lari commence son discours par l'éloge de Mahomet.

[2] Son argument est que Mahomet a été le dernier prophète, qu'il n'en a pas surgi d'autre parmi les Juifs, qui doivent, par conséquent, reconnaître Mahomet.

[3] C'est-à-dire : de l'est à l'ouest de la Perse.

[4] Alexandre le Grand.

[5] C'est sans doute une réponse à la grossière insulte de Lari : « Tu es un vil porcher, qui as mené paître deux cents de ces animaux auxquels tu me compares. »

[6] Exactement : « qui deviendrait désespéré »



du Khan, semblable à un roi, il y avait un chanteur et un joueur de flûte d'origine juive.] Il y avait là un chanteur, nommé Michel ; un autre était joueur de flûte et faisait aussi l'office d'échanson; tous deux étaient présents au banquet du Khan, avec des chants, des jeux et du vin à la ronde. Quand ils arrivèrent, eux deux, au banquet, ils firent d'abord tous deux un profond salut au Khan.

(45) Puis Ibn Yamin dit : O Khan équitable, puisses-tu rester à tout jamais joyeux et de bonne humeur! Viens au secours du cœur des sectateurs de Moïse ; car sans toi, nous n'avons personne en ce monde. Vois ce que nous dit ce petit homme de Lar ; ô Khan, ordonne-moi de le dire. Il a apporté pour nous un bonnet, il a tiré l'épée contre notre âme. Il nous dit malgré notre innocence : mettez tous sur votre tête ce bonnet des criminels !

(50) S'il est un homme qui ait une autorité, qu'il nous le dise [1], puisqu'il accuse l'ensemble des sectateurs de Moïse. Nous nous coifferons alors de cette marque distinctive, et qu'elle reste comme marque jusqu'au jour de la résurrection !

Quand le Khan entendit ces mots de sa bouche, il était déjà entièrement enivré par le vin. Il sourit avec un visage joyeux et dit à Lari : Homme, de qui es-tu né? Es-tu musulman, es-tu juif? d'où es-tu? Il semble que tu sois un homme bien imparfait.

(55) Alors Lari dit : O Khan du pays de Fârs, je suis un chien de ton quartier [2], en toute sincérité. J'étais un des sectateurs de Moïse dans la province de Lar, j'ai étudié de toutes parts beaucoup de sciences. Ne trouvant aucun plaisir dans ma propre doctrine, je renonçai à mon zèle religieux, reconnus la foi de Moustafa [3] et éveillai ceux qui étaient entièrement assoupis [4]. J'ai pour mission, par ordre du Schahinschah, et sur la base d'une décision de tous les Cheikhs de la cour, (60) de veiller à ce que tous les sectateurs de Moïse qui habitent l'empire mettent sur la tête le bonnet, selon l'ordre royal. J'ai voyagé dans tout l'Iran, le signe a été accepté de ma main par ceux qui appartiennent à la race d'Imran [5]. Maintenant je souhaite que le Khan suprême de Chiraz — puisse le phénix de sa puissance atteindre le nid — ordonne pour l'amour de la race du Prophète [6], qu'ils se soumettent eux aussi [7].

Aussitôt le Khan très considéré donna un ordre, le visage riant, étant enivré, (65) et ce Conquérant de la terre dit à Ibn Yamin : Mets-le sur la tête uniquement pour l'amour de moi ! Or le Nasi avait une tête ronde, blanche et pure, chauve et d'ailleurs jolie. Il se rendit

[1] C'est-à-dire qu'il prouve qu'il est chargé d'exécuter cet ordre contre les Juifs. Sur le mot מחתסב cf. Chardin, VI, 273 : « Le juge de police s'appelle Motheseb » (l. Mohteseb).

[2] C'est-à-dire : Je suis un fils de ta province (Lar appartenant au Farsistan).

[3] C'est-à-dire : Mahomet.

[4] Par ma conversion à l'Islam je réveillai les croyants tièdes.

[5] C'est-à-dire : d'Amram, père de Moïse.

[6] Désignation des Perses chiites, partisans d'Ali.

[7] Les Juifs de Chiraz.



promptement au milieu du banquet, car il était, comme toujours, un franc serviteur. Il dit à l'échanson : Donne-moi sans tarder deux, trois coupes, comme breuvage de convive. Le Khan des porteurs de couronnes[1] fit signe à l'échanson de lui donner du vin à boire. (70) L'échanson donna successivement trois coupes, et Ibn Yamin devint ainsi[2] tout feu tout flamme ; il tournait la tête comme une rave (?) et se coiffa du bonnet d'Aboul-Hassan. Il dit au chanteur : je suis de la poussière au pied du Khan ; fais le chant, car je veux proclamer que c'est le bonnet du Prince du monde, que le sectateur de Moïse porte ce bonnet comme signe. Il se mit à danser avec un visage joyeux ; mais le Khan n'en pouvait plus à force de rire. (75) Tout en riant, le Khan eut bien vite terminé l'affaire, et il fit signe qu'elle fût finie.

Bienheureux est celui qui put ainsi venir à bout de quelque chose au milieu du banquet des Nobles ! Va, ô Babaï, assieds-toi dans un coin ; tu n'as aucune témérité dans ton caractère.

II

Les membres de la communauté de Chiraz n'acceptent pas le bonnet d'Aboul-Hassan et décident de se coudre un signe sur la poitrine.

Que Dieu prenne en pitié Ibn Yamin ; puisse-t-il toujours être délivré des Satans, comme tout Nasi qui, dans le cours des jours, luit pour les Juifs dans chaque nuit ! Après qu'il eut rempli son devoir de cette façon, il brisa la main de l'impie, délivré de toute inquiétude. Il remplit ainsi son devoir au banquet du Khan ; comment un tel homme eût-il pu faire autrement ? (5) Quand le Khan vit ses danses et son jeu, il rit fort de ce bonnet et de la danse.

Après quoi il parla sévèrement à Lari : C'est en vain que tu as fait courir ce véhicule. Si le Roi du monde[3] venait, dans sa splendeur, dans la province de Chiraz, et si lui, le Schahinschah, me témoignait une affabilité centuple à cause de ce signe, il se pourrait que je lui fusse complaisant et que je liasse les Sujets[4] de cette façon. (10) Si je désire qu'ils aient un signe, ils peuvent coudre un nœud sur leur poitrine. Je fais cela aussi en faveur des gens de Chiraz afin qu'ils ne viennent pas auprès de moi en délateurs et tiennent de funestes propos contre cette communauté, qui ne se compose que de quelques personnes[5].

[1] Les porteurs de couronnes sont ici les grands et les nobles qui assistent au banquet. Voir Chardin, VI, 192 (il y est question des grandes fêtes de cour) : « Les Grands ont sur la tête le bonnet qu'on appelle *Tage*, qui est une manière de couronne, lequel est paré d'aigrette, de plumes de héron, et tout couvert de pierreries, dont il y en a qui valent deux à trois mille francs. »

[2] Exactement : par l'histoire, par le boire.

[3] Schah Abbas.

[4] רעיה (raya), désignation des sujets non-musulmans.

[5] L'acceptation du signe mettrait les Juifs à l'abri d'autres chicanes.

Alors Lari dit : O Khan très considéré, n'annule pas l'ordre de ton bienfaiteur [1]. J'ai traversé tous les pays dans ma course rapide : Irak, Yezd, Kaschan, Bender et Lar. (15) Quand le Khan juste entendit ce discours, il fut exaspéré par ces lâches paroles. Il commanda sur-le-champ à l'émir de la cour : Frappe, à cause de sa conduite, l'ennemi du souverain. Pour l'amour du Seigneur des sept zones..... [2]. Les esclaves coururent pour faire le service et le frappèrent sur la nuque avec gaieté ; son turban tomba de sa tête à terre : ainsi le poison fut mis hors d'état de nuire. De désespoir il s'éloigna de ce banquet, le monde devint bleu (obscur) à ses yeux. (20) Comme le silence ne lui était pas facile à garder en cet endroit, il se rendit de désespoir dans une autre province. Aussitôt ce Khan équitable édicta cet arrêt pour la race élue de Dieu, à savoir qu'ils eussent à se coudre sur la poitrine un nœud grand comme un liard, rond et... [3]. Il en fut ainsi jusqu'à l'époque de Abbas II ; ce fut alors qu'il (Lari) quitta la vie.

Ne te livre plus, ô Babaï, au chagrin ; que Dieu exauce ton vœu, dis : Amen ! Qu'il nous donne aussi d'autres faveurs, en nous bénissant de sa grâce ! Puisse-t-il nous prêter secours contre les hommes ; afin que nous soyons finalement délivrés de la main d'Edom !

III

Aboul-Hassan Lari vint chez les gens de Farahabad, apporta le bonnet pour eux et fut tué à Farahabad par la main du Khodja [4].

Quand l'oiseau de proie est proche enfin de sa mort, il va lui-même au-devant de son chasseur ; quand la gazelle voit venir la fin inévitable de sa vie, elle se dirige finalement elle-même au-devant de la flèche ; quand il est décidé que l'homme n'aura pas une plus longue vie, il boit le calice de la main de l'échanson [5]. Quand, pour Lari, cette vie ne dut pas durer plus longtemps, il voyagea, la tête troublée, de pays en pays. (5) Quand il se fut éloigné ce jour-là de Chiraz, l'homme haineux passa dans diverses contrées. Il vint en dernier lieu à Farahabad à un moment où tout le monde était joyeux ; il apporta aussi avec lui quelques bonnets, pour les mettre sur la tête des Juifs.

Quand il arriva inopinément dans la ville, les gens les plus distingués du Conseil [6] vinrent lui rendre visite. Cet homme savant [7] res-

[1] De Schah Abbas.

[2] Le second hémistique est inintelligible.

[3] Le sens de מעקול comme qualité du nœud n'est pas clair.

[4] Dans B. suit le mot Lâleh-zar (« parterre de tulipes »), par suite d'un malentendu à propos dist. 9.

[5] C'est-à-dire de la mort.

[6] Les chefs des Juifs.

[7] Le Khodja Eléazar qui va être nommé.

semblait tantôt à un parterre de tulipes, tantôt c'était comme si on lui avait envoyé un jardin d'Abyssinie [1]. Quand le Molla aperçut de loin ce soleil [2], Dieu m'en est témoin, il offrit le salut au Khodja; il embrassa la terre, se releva aussitôt et prépara sa langue pour tenir son discours.

Puis il dit : O conducteur du temps, je suis le Molla Lari; sache-le bien : j'apporte sur l'ordre du Schah une coiffure pour les Juifs, ô Khodja. Quand l'homme savant entendit ces mots, il fut très chagriné à cause des Juifs; (15) il parla ainsi (en lui-même) : O mon cœur, si je voulais montrer de la vivacité, je pourrais lui arracher l'âme de son enveloppe ; mais il est nécessaire que j'emploie quelque procédé pour faire de lui la proie des poissons et des serpents. Puis le Khodja, bien qu'il fût irrité au fond de lui-même, parla ainsi à Lari : O Molla, tu m'as rendu fier en prenant aussi ton vol vers nous ; tu as apporté un signe en notre faveur, en dépit des obstacles du monde entier. (20) Tu nous as distingués [3] entre tous les hommes, après que la menue paille eut été mélangée avec des grains d'orge et de froment. Il parla ainsi, et témoigna aussitôt son amitié, en le menant gaiement et joyeusement dans sa maison. Il le fit asseoir, s'assit aussi lui-même et entama avec lui la conversation. Il lui tint d'abord des propos pleins de cordialité et lui donna beaucoup de joyeux avis de toutes sortes. O Molla, — dit-il ensuite —, par amitié pour moi, ne fais pas des Juifs l'objet de l'avidité de leurs ennemis. (25) Tu sais toi-même que le pauvre Israël est en exil et que de tous côtés les loups le guettent [4]. Que si les Juifs se coiffent maintenant du signe, ils livreront par là, pour ainsi dire, leur fortune [5]; ils souffriront beaucoup d'attaques de la part des non-juifs, des Guèbres et des hérétiques, des Chrétiens et des Hindous [6]; ils deviendront avec le temps dépourvus d'honneur devant le Schah, l'Emir, le Khan et le Sultan. Accepte de ma main des étoffes de soie, outre d'autres objets précieux, quitte notre ville et continue ton chemin. (30) Détourne de moi cette exigence et éloigne-toi aussi de mon pays.

Quand Molla Lari entendit ces mots, il dit au Khodja : Homme excellent, c'est sur l'ordre de Schah Abbas, le Conquérant du monde, que j'ai apporté le bonnet; prends-le et mets-toi le sur la tête. J'ai fait par là quelque chose de bon aux Juifs, je vous ai fait un signe parmi les non-juifs.

Quand le Khodja entendit ces mots de sa bouche, il fut comme

[1] Cela signifie sans doute que le chef des Juifs en présence de celui qu'il connaissait comme ennemi des Juifs montrait un visage tantôt brillant, tantôt sombre, de sorte qu'il ressemblait à un jardin brûlé par le soleil d'Ethiopie.

[2] Le Khodja.

[3] Proprement : séparés.

[4] Voir les poésies de Babaï, n° I, *in fine*, *Revue*, XLIII, 100, 103.

[5] C'est-à-dire qu'ils feront de leur avoir un objet de cupidité.

[6] Sur les Hindous en Perse sous Abbas I et ses successeurs, voir Chardin, VI, 315, 327 ; IX, 278.

s'il était obligé de boire du vin aigre. (35) Il dit : Eh bien! lumière de l'œil... je ne savais pas que tu voulais notre bien; je reconnais maintenant que tu as une part dans l'affaire. Puisque je sais que tu nous apportais la chose dans notre intérêt, je vais envoyer une lettre à tous les Juifs et leur dire que tous ceux qui sont sous le pouvoir du Padischah te prient de leur pardonner.

Là-dessus il ordonna à ses serviteurs : Préparez en hâte un banquet à ma porte. (40) Les serviteurs apprêtèrent alors pour Lari un repas semblable au repas d'un prince : des vases de cristal et des flacons pleins de vin, harpe, luth et flûte; des pistaches et du dessert royal. Pour satisfaire l'appétit[1] il y avait des volailles et des poissons; toutes sortes d'oiseaux et de rafraîchissements pour l'âme de l'homme figuraient abondamment à ce banquet. On but du vin couleur de pourpre, et on devint ivres de prospérité princière. (45) Il y avait, en effet, au service du Khodja de nombreux esclaves, indiens, géorgiens et tatares, ils étaient pour peu de temps au service du Khodja et ils recevaient leurs gages, par Dieu!

Lorsqu'ensuite Lari fut ivre, il dit au Khodja : O maître éminent, je désire que tu me prépares une promenade en mer. Quand Molla Eléazar entendit ces mots, il resplendit comme une rose au printemps[2]. (50) Il fit signe à quelques matelots de porter du vin au bord de la mer. Le Khodja se leva avec Lari de sa place et prit avec lui quelques-uns des Juifs. Cheminant joyeusement, ils se rendirent au bord de la mer et s'approchèrent à pied de la mer : comme si Pharaon y entrait, irrémédiablement perdu, et, après lui, Moïse en la personne d'Eléazar. Ils s'avancèrent tout près du bord de la mer et apportèrent là une, deux coupes. (55) Tout à coup il (Lari) jeta les yeux sur la surface de la mer et voici que s'offrirent à ses yeux un vaisseau et une barque. Alors il dit au Khodja : O Prince du temps, puisses-tu rester longtemps au monde! Ordonne qu'on amène des barques rapides, afin que nous prenions place dans la barque, buvions du vin sur la surface de la mer, montrions de la gaieté et de la joie dans la nuit éclairée par la lune! Lorsque le Khodja entendit ces mots, il fut joyeux et ordonna aussitôt à ses serviteurs : (60) Préparez-moi trois barques; nous nous y asseoirons promptement et alertement. Les serviteurs coururent empressés comme le vent et amenèrent trois barques qui ressemblaient à des tentes. Quand ils virent les trois barques, Lari et Eléazar s'assirent en même temps l'un dans l'une, l'autre dans l'autre; il donna la troisième à deux marins, pour qu'ils y prissent place, semblables au Ferhad[3]. (65) Quand ils arrivèrent au milieu des flots de la mer, ils se mirent en mouvement promptement et alertement.

A ce moment le Khodja dit au Molla Lari : O Aboul-Hassan, au

[1] Proprement : pour le sens du goût.
[2] Exactement : à l'époque du mois d'Iyyar.
[3] Voir *Revue*, XLIII, 251, note 4.

nom de l'amitié, je te prie d'éloigner de nous ce signe; n'ordonne pas aux Juifs cet avilissement! Tu as à t'inquiéter de ta propre province, pourquoi t'inquiètes-tu de la province d'autrui? Alors Lari dit: O homme d'humilité, j'ai le cœur plein de blessures à cause des Juifs. Dans ma ville j'étais un des plus considérés, j'étais très estimé par le peuple; ils m'ont aliéné ma religion. Par cent avilissements ils ont fait de moi la fable des gens. Je me promis à cette époque d'abaisser avec violence tous les Juifs.

Quand Molla Eléazar entendit ces mots, il fit signe aussitôt aux serviteurs : faites sombrer cette barque dans l'eau, comme quand quelqu'un tombe la tête en bas, plongez son vaisseau dans l'eau. Immédiatement les Géorgiens mirent en mouvement la barque; ils firent de telle sorte qu'ils passèrent devant Aboul-Hassan ; puis ils saisirent le bout de la barque et le précipitèrent sur place. Les poissons du fond de la mer en furent informés; ils en devinrent témoins sur l'ordre de Dieu. Les poissons le saisirent à la file et dévorèrent sa chair avec ses os. Ils en firent comme une nourriture dans ce monde; le peuple de Juda fut délivré. Qui aurait pu dire parmi les émirs ou les gardes que le Khodja l'avait tué de cette façon?

Quiconque fait le mal voit le mal venir à sa rencontre; le Satan lui arrache l'objet de sa solide confiance. O Babaï, deux cents fois par jour, entonne, pour Eléazar, la prière « A toi, ô Eternel! »

TABLE DES MATIÈRES

REVUE.

ARTICLES DE FOND.

NOTES ET MÉLANGES.

BIBLIOGRAPHIE.

ACTES ET CONFÉRENCES.

VERSAILLES, IMPRIMERIES CERF, 59, RUE DUPLESSIS.